



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la CoGeFin sur le préavis municipal n° 03-2024 relatif aux indemnités du Conseil Général

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (CoGeFin) est composée de :

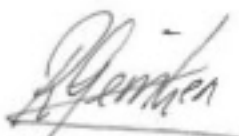
Richard Gerritsen Président,
Margaret Jacob
Eric Le Royer
Alain Palombini
Rémy Vullioud

Lors de la séance du 27 février 2024, M. Claude Olivier Rosset , Syndic, M. Olivier Dumuid, Municipal des Finances nous ont expliqué les éléments essentiels de ce préavis. La Commission les remercie de leur disponibilité et des réponses fournies lors de cette séance.

La Commission ne trouve pas judicieux d'analyser l'évolution en pourcentage des indemnités proposées mais de rester sur les valeurs absolues de ces indemnités. Bien que chaque commune ait ses propres règles en matière de rémunération, la Commission constate que les montants proposés restent dans la ligne observée dans les communes avoisinantes.

A noter d'autre part que ces rémunérations doivent garder un aspect d'encouragement aux tâches accordées par la fonction publique en restant, ce qui est le cas avec les montants demandés, un impact raisonnable sur le budget communal.

Sur base de ce qui précède la COGEFIN, à l'unanimité de ses membres vous demande d'approuver le préavis n° 03-2024


R. GERRITSEN

Eric Le Royer


A. Palombini


M. Jacob


Rémy Vullioud